

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

éclamation : contact@mupras.com

ise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

S : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19- 0045809

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00009

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Retraité

Nom & Prénom :

CHABRAKHT Mohamed

Date de naissance :

21.01.1985

Adresse :

Rue 12 Janes, Résidence SABLINE, Etg 1 App 1

Boulogne - Casablanca

06 66 48 66 77

Total des frais engagés : Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. J. SIBAÏ  
CARDIOLOGUE

Angle 38, Bd. Lalla Yacout et  
1, Rue El Araar - Casablanca

Tél. 05 22 20 79 79 - 05 22 46 78 90

02 NOV. 2019

Date de consultation :

CHABRAKHT Mohamed

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HTA Choc q

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

MUPRAS

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 08/11/2019

Signature de l'adhérent(e) :

ACCUEIL

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02 NOV. 2019	C <sub>2</sub> + ECG		300 dhs	<b>CARDIOLOGUE</b> Angle 38, Bd. Villa Yacout et 1, Rue El Araar - Casablanca Tel: 05 22 48 79 79 - 05 22 46 78 91

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	02/11/2019	27840

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
<b>D</b>	
00000000	00000000
35533411	11433553

## **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'

# Docteur Jamal SIBAI

CARDIOLOGUE

Diplômé de la Faculté de Médecine  
de Paris

Horaires d'ouverture :

du Lundi au jeudi 9h à 15h.

Samedi 9h à 11h.

Fermé le vendredi, samedi après-midi et le dimanche.

Pour Prendre RDV appeler le : 06 22 180 812

سباعي

والشرايين

PPV :  
Exp :  
N° Lot:

30,60

PPV :  
Exp :  
N° Lot:

س 9 إلى س 15

واسبك من س 9 إلى س 11

العيادة مغلقة يوم الجمعة والسبت بعد الزوال والأحد

لأخذ موعد اتصلوا ب : 06 22 180 812

N° d'identification du praticien : 091129718

Casablanca, le ..... 02 NOV. 2019

Mr CHABRAKHT



3060 (x 9)  
27540

Esidrex 1cp/j

6 moj

Mr CHABRAKHT  
PHARMACIE DE CASABLANCA  
SARL  
M. DABBOUS  
T 61-0522261222

J. SIBAI  
CARDIOLOGUE  
Angle 38 Bd. Lalla Yacout et  
1, Rue El Araar, Casablanca  
الدار البيضاء ، في  
Tél.: 05 22 48 79 79 - 05 22 48 78 90

PPV :  
Exp :  
N° Lot:

30,60

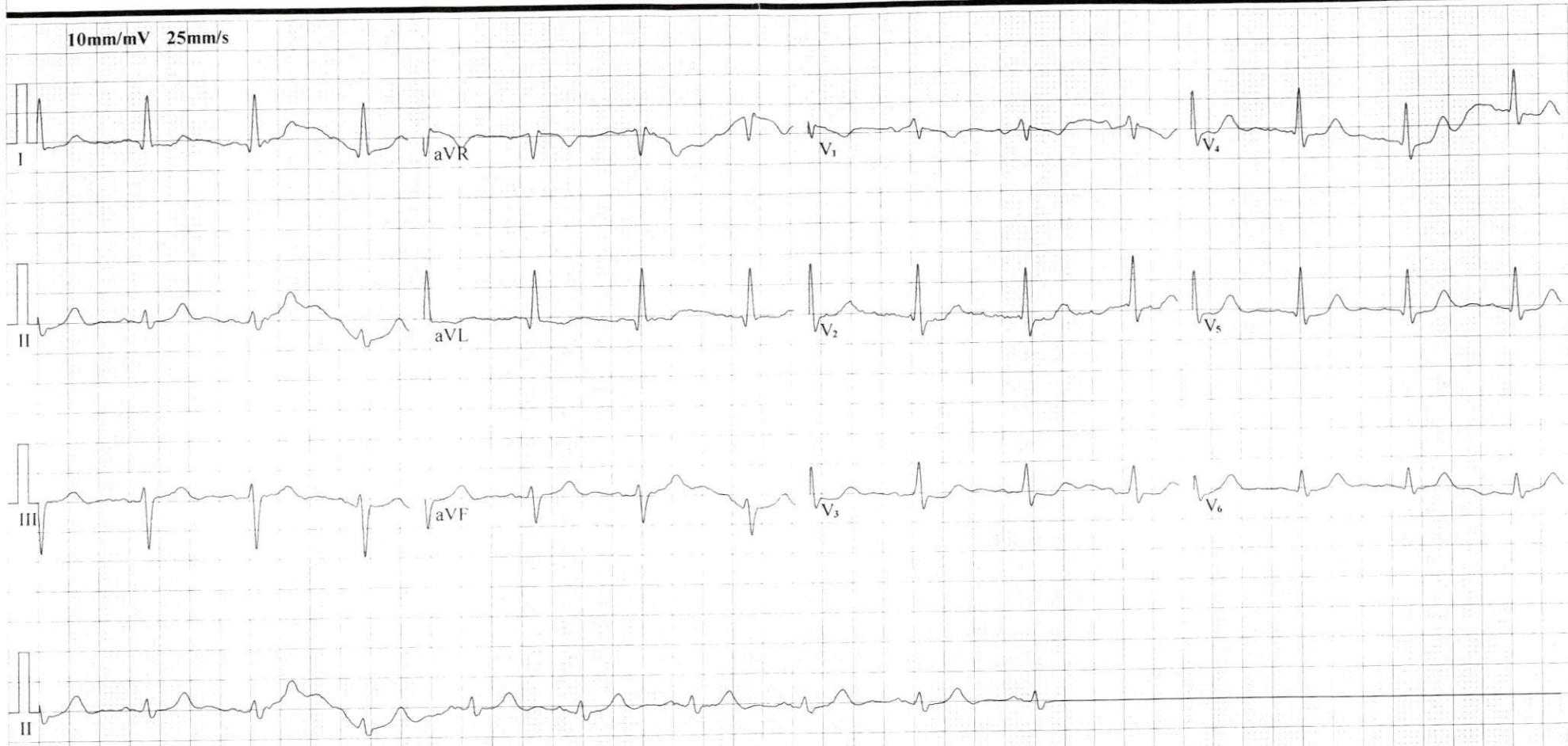
PPV :  
Exp :  
N° Lot:

30,60

Dr. J.  
CARDIOLOGUE  
Angle 38 Bd.  
1, Rue El Araar  
Tél.: 05 22 48 79 79

PPV :  
Exp :  
N° Lot:

30,60



Fréquence :	1000 Hz	Intervalle PR :	116 ms
Durée Echantillon :	8 s	Intervalle QT :	412 ms
FC :	80 bpm	Intervalle QTc :	475 ms
Durée P :	84 ms	Axe P :	44.8°
Durée QRS :	129 ms	Axe QRS :	-32.0°
Durée T :	253 ms	Axe T :	68.5°

Suggestion :  
QRS axis  $\geq 270$  and  $< 330$ , 0.05+ mV ST depression,

Dr. J. SIBAI  
CARDIOLOGUE  
Angle 38, Bd. Yacout et  
1, Rue El Ouard - Casablanca  
Tél.: 05 22 48 79 79 - 05 22 46 78 90

Signature Médecin:

Filtre Principal:On Filtre ADS:On